



# MODIFIER LE PAIEMENT DES COTISATIONS URSSAF DU 15 MARS 2020

## Modifier le paiement

Ce service « Paiement » d'Urssaf.fr vous permet de modifier un télépaiement présent dans une DSN.

Il est constitué de quatre rubriques :

- « Payer mes déclarations »
- « Paiements en instance »
- « Initier un paiement »
- « Payer mes dettes »

### Mes services en ligne



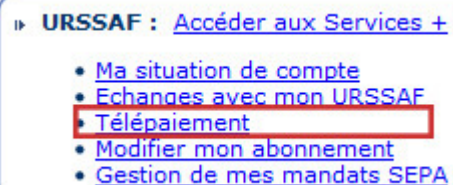
Accueil	Compte	Mon Profil	Documents	Actualités
<b>Tableau de bord</b> Accéder au tableau de bord	<b>Situation de compte</b> Synthèse des cotisations / contributions Relevés des dettes Soldes créditeurs Notifications contentieuses	<b>Cotisations</b> Récapitulatif des échéances en cours Déclarer des cotisations Déposer un fichier Régulariser une déclaration Historique des déclarations Taux AT Taux VT Estimateur de la réduction générale des cotisations Historique des taux AT Table des codes types	<b>Paiement</b> Payer les cotisations Payer les déclarations Paiements en instance Initier un paiement Payer les dettes Régulariser un paiement Historique des versements Impayés Délais de paiement accordés Demander une remise de MR et/ou de pénalités Calendrier des exigibilités	<b>Embauche</b> Déclarer un salarié Déposer un fichier Modifier une DSN Contrats

## Comment accéder au service ?

### Ce service est accessible :

- À partir du tableau de bord du service DSN de Net-entreprises, rubrique « Télépaiement » des services complémentaires de l'Urssaf ;
- Et dans la rubrique « compte » sur Urssaf en ligne.

Pour accéder au service depuis le tableau de bord DSN sur net-entreprises.fr, cliquez sur « Télépaiement » :

- 
- » URSSAF : [Accéder aux Services +](#)
    - [Ma situation de compte](#)
    - [Echanges avec mon URSSAF](#)
    - **[Télépaiement](#)**
    - [Modifier mon abonnement](#)
    - [Gestion de mes mandats SEPA](#)

## Comment utiliser le service ?

### Sélectionnez le service « Paiements en instance ».

- Cette section vous permettra de consulter et modifier les télépaiements sur la période.

Pour modifier un paiement en instance : cliquez sur le crayon.

La fonction Initier un paiement ne doit pas être utilisée pour modifier un paiement.

**Vous devez sélectionner la période de février, exigibilité du 15 mars.**

### Mes services en ligne




Accueil | **Compte** | Mon Profil | Documents | Actuel

Compte > Paiement > Payer les cotisations > Paiements en instance

#### Paiements en instance

Ce service permet :

- de consulter ou de modifier les télépaiements en instance avant l'envoi en banque
- d'ajouter des télépaiements à une DSN enregistrée sans paiement.

Période de référence	Information(s)	
Mars 2020	Pas de paiement enregistré. Échéance de saisie le 15 / 04 / 2020 à 07 : 00	
DSN Février 2020	Paiement en instance modifiable jusqu'au 16 / 03 / 2020 à 07 : 00	